

Fiche expérience

ACTIONS CITOYENNES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la structure : Ecomusée Paysalp

Statut juridique : Association

Personne référente pour cette action : Coraline Crosa

ACTION

Intitulé de l'action : Concertation « Vouan avec et pour tous »

Type d'action cf. document « exemples d'actions » : Actions menées selon les méthodes de la démocratie participative

Date et durée : De novembre 2015 à octobre 2016

Lieu : Viuz-en-Sallaz

Caractéristiques du territoire de réalisation *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : rural

Publics sollicités : Usagers du Mont Vouan

Partenaires opérationnels, financiers, etc. : Fondation de France

Pourquoi et comment est née cette action ?

Le Mont Vouan est un lieu préservé mais fréquenté par de nombreux utilisateurs et sollicité par les différentes activités de loisirs, indépendamment des activités professionnelles qui s'y déroulent, telle l'agriculture ou l'exploitation forestière. Ce site est en cours de labellisation Espace Naturel Sensible de par son intérêt paysager, géologique et botanique. Il est également classé Monument Historique en raison de l'activité d'extraction de meules qui s'y est déroulée de l'Antiquité au XIX^e siècle faisant du site la plus grande meulière du sud-est de la France.

Dans le cadre du plan de gestion et de valorisation de Vouan mené par la Communauté de Communes des 4 Rivières, Paysalp a souhaité associer les utilisateurs du site afin de constituer une plateforme de concertation afin d'informer les utilisateurs de l'intention de valorisation, de les rendre acteurs de sa mise en œuvre et de les faire participer quant à l'information, la vigilance et la co-utilisation de l'espace

Description du déroulement de l'action :

Grâce à une subvention de la Fondation de France, une démarche de concertation est mise en place par Paysalp depuis novembre 2015 à jusqu'en octobre 2016 à travers trois étapes :

- 1^{er} étape : Information des usagers
- 2^e étape : Constitution du comité des usagers
- 3^e étape : Mise en œuvre de la concertation avec le comité

Un comité des usagers a été créé suite à une table ronde associant les utilisateurs du Vouan : associations (chasseurs, quads, escalade, vtt, cavaliers...), collectivités, élus, accompagnateurs de montagne et guides, propriétaires forestiers, ONF, etc., dans le but de :

- Informer les usagers des intentions de valorisation mises en œuvre dans le plan de gestion dont la durée est de 5 ans
- Recenser les problèmes rencontrés par les usagers et proposer des solutions
- Envisager des projets collectifs
- Elaborer un guide des bonnes pratiques et un plan de cheminement
- Organiser un évènement commun

Plusieurs réunions du comité des usagers ont ainsi eu lieu afin de recenser les problèmes rencontrés par les usagers et de proposer des solutions dans l'optique de la rédaction d'un guide des bonnes pratiques. Ce guide doit contribuer, par sa diffusion, à organiser la cohabitation des activités sur le site. Il a pour objectif d'informer les usagers du Mont Vouan des différentes activités qui s'y déroulent afin de prévenir les conflits d'usages et pour assurer une meilleure cohabitation des hommes, des activités avec le milieu naturel.

Le guide est actuellement en cours de rédaction et devrait être édité à l'issue de la concertation à l'automne.

Un évènement commun au Mont Vouan a également été organisé au mois de mai afin de faire découvrir à la population les différents aspects du site et de les sensibiliser à la préservation et au partage harmonieux de cet espace commun. Cette animation qui s'est déroulée sur une journée a attiré plus de 70 personnes (2 visites complètes) et a associé les membres du comité et des scientifiques (géologue, archéologue et botaniste) dans une ambiance conviviale. Un questionnaire de satisfaction distribué aux participants a permis de recueillir leurs impressions qui étaient très positives.

Bilan de l'action *résultats attendus et imprévus*

La concertation se termine en octobre 2016. A ce stade, les résultats sont les suivants :

- pour les publics ?

Les retours suite aux deux visites organisées au Mont Vouan ont été plus que positifs. La plupart des participants étaient des locaux qui connaissaient un peu le site et souhaitaient en apprendre davantage avec l'aide de spécialistes.

Il est ressorti de cette animation le désir des habitants de préserver le site, considéré comme un lieu unique tout en le rendant accessible, par le biais d'une valorisation douce.

- pour le territoire ?

La concertation, en associant les usagers, les rends acteurs de la mise en œuvre du projet et non pas seulement spectateurs comme cela est malheureusement trop souvent le cas. Cette démarche vise à prévenir les conflits en permettant l'échange et le dialogue. Lancée en amont du futur plan de gestion et de valorisation initié par la CC4R, la concertation a pour objectif de perdurer par la suite afin de continuer à œuvrer pour une utilisation harmonieuse du site dans une optique de développement prochain du site.

- pour la structure ?

L'écomusée accompagne la démarche de concertation, apporte ses connaissances et son expérience le tout dans une démarche de démocratie participative. De par ses missions, l'écomusée réunit les usagers autour de projets communs pour le territoire et ses habitants et reste fidèle à sa devise : faire avec et pour tous.

En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?

En créant le comité des usagers, les différents membres ont pu se rencontrer et échanger librement. Au cours des réunions, il s'est avéré que leurs objectifs convergeaient bien plus qu'ils le pensaient et que le partage harmonieux du site correspondait à leur attente principale.

Grâce aux différents ateliers, les membres ont exercé leur citoyenneté en proposant des consignes à destination des utilisateurs du site (grand public, associations). Ils ont été acteurs de cette démarche et non pas simple spectateurs.

Les publics touchés par le guide des bonnes pratiques seront sensibles à l'élaboration de ce support par les usagers et par leur implication. En prenant conscience que ce site est fréquenté et qu'il faut le préserver, eux-mêmes deviendront acteurs et ambassadeurs de sa protection. Ils s'approprient le site et ne viendront pas uniquement comme simples « consommateurs ».